

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2009

Nos réf : JD/MCD

Présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal.

Excusés : GRILLOT Fabienne, a donné procuration à BONNOT Monique,
GARCIA Yamina, a donné procuration à MAKSOUD Mourad,
ZEFEL Frédéric, a donné procuration à KNEPPERT Pierre,
PERRON Danièle, a donné procuration à MORENO Christine,
MIELLE Claudine, a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,
DEMANGEON Michel, a donné procuration à PAGNOT Pascal,
MARC Annie, a donné procuration à MOUHOT Marcel.

Absentes : GROSJEAN Laurence,
FONTAINE Dalila.

Madame Claire RADREAU, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ; suite à la démission de **Monsieur Samuel JEANNINGROS**, **Monsieur Jean-Pierre MONNIN**, par glissement, devient Conseiller Municipal, lui souhaite la bienvenue ;
- **Monsieur Laurent JACQUOT** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 06 février 2009 n'appelle aucune observation : les membres signent le registre.

Ordre du jour :

I – Démission d'un Conseiller Municipal. Installation d'un remplaçant

Point relevé ci-dessus.

II – Modification des Commissions → **Rapporteur Claire RADREAU** ↻

Suite au changement de Conseiller, les Commissions sont modifiées ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DES COMMISSIONS	NOMBRE DES MEMBRES	NOMS – PRENOMS DES MEMBRES
Finances – Personnel	9	RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, MERAUX Jocelyne, PARRAIN Carole, MAKSOUD Mourad, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès, Suppléant MOUHOT Marcel
Urbanisme – Environnement – Patrimoine	5	KNEPPERT Pierre, ZEFEL Frédéric, JACQUOT Laurent, CLAUDON Pierre, MARC Annie
Social – Politique de la Ville – Sécurité	6	MERAUX Jocelyne, BONNOT Monique, GARCIA Yamina, FONTAINE Dalila, MANIAS Marcel, PAGNOT Pascal
Petite Enfance – Vie scolaire – Jeunesse	5	MORENO Christine, BONNOT Monique, GROSJEAN Laurence, PERRON Danièle, DEMANGEON Michel
Communication	5	PETIT Betty, FONTAINE Dalila, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, MIELLE Claudine
Culture – Animation	5	PARRAIN Carole, GROSJEAN Laurence, PERRON Danièle, RENOUX Alain, MOUHOT Marcel
Ateliers – Forêt – Cimetière	7	MAKSOUD Mourad, MANIAS Marcel, CLAUDON Pierre, ZEFEL Frédéric, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine,

Vie des Sociétés	6	BELZ Christian, MANIAS Marcel, GRIFFON Pierre, GRILLOT Fabienne, JACQUOT Laurent, DEMANGEON Michel, Suppléant MIELLE Claudine
-------------------------	----------	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces modifications.

III – Délégué suppléant SYGAM → Rapporteur Claire RADREAU ↗

La délibération du 06 février 2009 désignant **Monsieur ZEFEL Frédéric** délégué suppléant au sein du SYGAM est à retirer par le contrôle de la légalité car le vote ne s'est pas déroulé au scrutin secret à la majorité absolue.

Madame le Maire sollicite l'assemblée pour des candidats.

La liste d'opposition ne propose pas de candidat ; **Madame le Maire** propose la candidature de **Monsieur ZEFEL Frédéric**.

Il est procédé aux votes.

Monsieur MANIAS Marcel et **Madame TRAVERSIER Agnès** sont désignés assesseurs.

Monsieur JACQUOT Laurent est secrétaire pour le déroulement du vote.

Vote à bulletin secret : votants : 25 / nuls : 2

Suffrages exprimés : 23

Monsieur ZEFEL Frédéric est désigné délégué suppléant au sein du SYGAM.

IV – Compte administratif – Compte de Gestion 2008 → Rapporteur Pierre KNEPPERT ↗

Compte administratif Commune :

- Section de fonctionnement :

Recettes : 3 155 105,91 €

Dépenses : 2 572 306,16 €

Soit un excédent de 582 799,75 €

- Section d'investissement :

Recettes : 917 930,37 €

Dépenses : 897 948,33 €

Soit un excédent de 20 082,04 €

- Les restes à réaliser :

Recettes : 146 035,00 €

Dépenses : 469 100,00 €

Soit un déficit de 323 065,00 €

La section d'investissement présente un déficit de 302 982,96 €

Compte administratif Bois :

- Section de fonctionnement :

Recettes : 83 677,95 €

Dépenses : 17 952,68 €

Soit un excédent de 65 725,27 €

- Section d'investissement :

Recettes : 47 318,40 €

Dépenses : 42 482,41 €

Soit un excédent de 4 835,99 €

- Les restes à réaliser :

Recettes : 0

Dépenses : 14 835,59 €

Soit un déficit de 14 835,59 €

La section d'investissement présente un déficit de 9 990,60 €

Compte administratif Bâtiments locatifs :

- Section de fonctionnement :

Recettes : 10 230,80 €

Dépenses : 28 230,80 €

Soit un déficit de 18 000,00 €

- Section d'investissement :

Recettes :	50 000,00 €
Dépenses	3 779,33 €
	Soit un excédent de <u>46 220,67 €</u>

Les comptes administratifs 2008 sont conformes aux comptes de gestion tenus par le Trésorier.

Madame le Maire quitte la salle, les membres du Conseil Municipal passent au vote.

Pour : 18 Abstentions : 6

V – Budget Primitif 2009 → Rapporteurs Pierre KNEPPERT et Claire RADREAU ↗

Madame le Maire : « Maintenant, nous passons au point V de notre ordre du jour.

Avant d'attaquer ce gros morceau, j'aimerais vous dire quelques mots.

Ce budget que nous avons préparé pour 2009 reste prudent mais malgré tout, il démontre notre ambition à rester fidèles au programme que nous avons proposé à Bavans et pour lequel nous avons été élus.

Mais à côté des investissements nous devons gérer le quotidien qui ne sera pas facile pour les démunis cette année. Aussi, nous avons augmenté le budget du CCAS de 30 000 € afin de faire face aux difficultés.

A chaque instant, nous restons prudents sur les perspectives de l'avenir et nous nous sommes laissés la possibilité de réagir rapidement en cas de besoin.

Pour cette année 2009, nous perdons le bénéfice des loyers de l'ancienne gendarmerie mais nous avons l'assurance de vendre le bâtiment. Cet apport nous permettra de financer quelques projets (nous verrons cela ensemble dans le détail).

Nous avons donc choisi nos priorités qui seront réalisées sans augmentation des impôts.

Bien, nous allons donc maintenant réfléchir sur notre budget et je passe pour cela la parole à Pierre KNEPPERT ».

Budget Primitif 2009 Commune :

- Section de fonctionnement Recettes / Dépenses : **3 422 960,00 €**

- Section d'investissement Recettes / Dépenses : **1 862 100,00 €**

Pascal PAGNOT : « sollicite quelques explications quant aux dépenses ci-dessous :

- charges du personnel (compte 64111),
- action sociale pour le personnel (compte 6474), trouve insuffisante la somme indiquée (10 000 €),
- subvention AGASC (MPT) (comptes 6574 et 611),
- transfert de charges CAPM pour le Mont-Bart : 40 000 € (compte 6558) et 10 000 € pour l'Agence d'Urbanisme, précise en outre que la réhabilitation du fort est une action bavanaise et qu'il y a lieu de défendre celle-ci, la somme de 40 000 € correspond à des charges beaucoup trop lourdes (l'an passé 30 000 € ont été indiqués au budget) ; s'adressant à Madame le Maire, il lui rappelle son optimisme concernant ce dossier ».

Madame le Maire : « précise qu'en effet, elle était confiante, cependant ce transfert de charge est une application de la loi Chevènement qui prévoit que les dépenses du Mont-Bart prises en compte pour ce transfert sont calculées sur les trois dernières années, un état des dépenses et des recettes a été établi sur 10 ans, la première Commission a effectué une moyenne les 3 dernières années : coût du transfert 58 000 €

Sur 10 ans : coût du transfert 42 000 €

C'est la proposition qui a été retenue, espère le soutien des Maires afin de réduire cette somme lors du vote en Conseil de Communauté ».

Pascal PAGNOT : « sollicite des explications quant aux recettes ci-dessous :

- sur les contributions directes (compte 7311), le chiffre est officiel,
- sur l'excédent budget annexe Bâtiments locatifs (nouvelle gendarmerie) : les 10 230 € (compte 7551) auraient peut-être dû rester sur le budget afin de laisser un peu de souplesse, la gendarmerie démarrant ».

Agnès TRAVERSIER : « • Le nombre des agents lui est précisé : 43 pour la Commune et 3 au CCAS,

- en investissement, le Multi-Accueil était prévu initialement 200 000 €, à ce jour 400 000 € sont mentionnées, les subventions suivent-elles ? ».

Pierre KNEPPERT : « En effet, afin d'engager les dossiers (il fallait nous placer rapidement auprès des financeurs), une première estimation était nécessaire, il y a eu un réajustement : mobilier, coût des travaux supérieur, honoraires des divers cabinets d'expertise, ont augmenté les dépenses. Quant aux subventions, les dossiers avec le coût réel ont été adressés à la CAF et au Conseil Général ».

Pascal PAGNOT : « précise que le Contrat CITE est terminé depuis décembre 2008, que le Conseil Général a vu à la baisse sa participation (3 millions d'Euros demandés, 1 million d'Euros distribué) ».

Pierre KNEPPERT : « Effectivement, nous ne connaissons pas à ce jour la participation du Conseil Général, une demande au taux maximum de 50% a été déposée ».

Pascal PAGNOT : « note que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 96 000 €, les recettes présentent une baisse de 58 000 €, considère 154 000 € de dépenses supplémentaires en fonctionnement et qu'il aurait été souhaitable de réduire les dépenses d'investissement. Ce budget ne passe pas en fonctionnement, la vente de l'ancienne gendarmerie est une chance, c'est une simple remarque ».

Madame le Maire et Pierre KNEPPERT prennent note de cette remarque.

Claire RADREAU : « précise : nous sommes très conscients des difficultés et nous réduirons nos investissements, s'il le faut ».

Budget Bois :

- Section de fonctionnement Recettes / Dépenses : 93 725,67 €
- Section d'investissement Recettes / Dépenses : 111 035,26 €

Budget Bâtiments locatifs :

- Section de fonctionnement Recettes / Dépenses : 315 725,67 €
- Section d'investissement Recettes / Dépenses : 46 220,67 €

L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :

Taxe Habitation : 10,43 % Taxe Foncier Bâti : 23,64 % Taxe Foncier Non bâti : 33,49 %

VOTE Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

- 1) Subvention de l'AGASC (3 membres élus ne prennent pas part au vote, étant membres désignés)

VOTE Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 6

- 2) Adoption du budget communal et annexes

VOTE Pour : 19 Contre : 6 Abstentions : 0

- 3) Liste des emplois communaux 2009

VOTE Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 6

- 4) Locations communales, travaux et services 2009

VOTE Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 6

VI – Décisions → Rapporteur Claire RADREAU ↻

Suite à la délégation de signature, **Madame le Maire** a signé l'Avenant n° 2 concernant la révision du Contrat PROMUT – Assurances SMACL protection mutuelle des fonctionnaires et agents publics non titulaires : le nombre d'agents étant modifié, de 32, il passe à 43 agents.

VII – Rapports des Commissions :

→ COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE » séance du 09 mars 2009

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

Hauts de Bavans, informations, divers :

- Respect du règlement de la zone 2NAh concernant les clôtures :

Le propriétaire de la parcelle n° 206 rue des Vergers a construit un mur de soutènement des terres de 1.00 m de haut le long de l'impasse des Mûriers. Les clôtures en matériaux durs (béton, maçonneries) étant interdites dans le règlement, la démolition de l'ouvrage lui a été notifiée par Néolia et confirmée lors d'une réunion sur le terrain en présence de la Mairie.

- Essai de circulation des transports CTPM :

Le passage provisoire des bus CTPM dans la rue des Vergers montre que l'étroitesse de la chaussée ne permet pas à ces véhicules de prendre le virage côté cimetière dans de bonnes conditions : les roues arrières montent sur l'accotement et le croisement avec les véhicules en stationnement est très délicat voire parfois impossible. Information communiquée à Néolia.

Point sur le carrefour Hauts de Bavans / Bel Air :

Le projet définitif a été présenté à la Commission. Une réunion s'est déroulée en Mairie le 11 février avec Vélocité et le Service Infrastructures de la CAPM concernant le label PDU, la Commission de labellisation se réunira le 07 avril.

Un entretien avec Néolia s'est déroulé le 16 février pour présenter le projet de carrefour et examiner la cession d'une partie de terrain nécessaire à son emprise.

Electricité, réseau de France étudie le déplacement des réseaux aériens basse tension.

Point sur le projet d'extension de FAURECIA :

Le permis de construire de l'extension des bureaux, de la création d'un restaurant et l'extension des parkings a été déposé le 26 mars. Deux parcelles communales sont dans l'emprise des travaux du futur restaurant et parking : n° 381 pour 1 189m² et n°5 pour 313m² soit au total 1 502m². La valeur estimée par les Domaines est de 1 502 € hors taxe et hors frais d'enregistrement.

Cette proposition a été communiquée à FAURECIA.

SYGAM (Syndicat du gaz de la région de Montbéliard) :

- Séminaire SYGAM des 09 et 10 février :

Objet : sensibiliser les élus et les Agents de Collectivités membres aux enjeux des politiques énergétiques locales et du changement climatique, 26 participants (20 élus, 6 représentants des Services Techniques). Pour Bavans, **A. RENOUX, P. KNEPERT et H. BEPOIX.**

- Réunion du 04 mars :

Objet : budget primitif, orientations budgétaires, compte rendu du contrôle de concession 2008 qui concerne : 34 communes, 142 635 hab., 30 668 usagers, 681 km de canalisations.

Jardins familiaux :

- Sculpture musicale de Will Menter dans le cadre du projet initié par l'Allan :

Point sur la préparation des travaux par les Ateliers Municipaux (plate-forme, plots d'ancrage). Inauguration le 28 mars à 14h30.

- Préparation avec le Service Environnement de la CAPM, d'une réunion pour sensibiliser les jardiniers à la gestion des déchets notamment au travers de la technique du compostage.

- Les travaux de remplacement des casiers débuteront début avril.

Courrier BRISCHOUX du 04 février 2009 :

Mr et Mme BRISCHOUX souhaitent acquérir la parcelle sur laquelle est établi leur jardinier situé devant leur maison au 02 rue du Puits. Bordé par un muret, dont l'existence remonte certainement à la construction de la maison, le jardinier est sur le domaine public. La surface considérée est de 24 m².

Après examen du dossier, la Commission propose au Conseil Municipal la cession pour l'euro symbolique de l'emplacement du jardinier, les frais de Géomètre et de Notaire étant à la charge du demandeur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette cession.

Agnès TRAVERSIER : « Souligne la dangerosité du mur de la rue des Campenottes prolongée ».

Divers :

Nettoyage de printemps prévu le 28 mars 2008.

Route de Présentevillers / Place Cimetière : voir Néolia pour une remise en état.

Etudier la pose de quilles rue de la Charbonnière pour éviter que les véhicules qui contournent la maison Bussard ne se déportent à gauche en descendant (problèmes avec la rue des Campenottes).

→ COMMISSION « PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séance du 12 mars 2009

- rapporteur Christine MORENO ➤

Conseil d'Ecole Maternelle :

- L'effectif : on compte un élève de plus depuis le 09 mars dans la classe des petits, ce qui porte à 123 le nombre d'enfants scolarisés (y compris les 2 ans). L'effectif prévisionnel reste inchangé : à savoir 123 enfants + 10 tout petits.

- PPMS(Plan Prévention de Mise en Sécurité) : une simulation sera effectuée l'année prochaine, il est nécessaire de faire l'inventaire du matériel de secours manquant, rendez vous sera pris avec **Monsieur MAULET** à ce sujet.

- Projets pédagogiques :

- Ateliers lecture : intervention de parents en lien avec la Bibliothèque de Bavans dans les classes de petites sections.
- Le 06 février prévention dentaire : atelier animé par un dentiste et un marionnettiste avec la coopération de la CPAM.
- Intervention de **Monsieur LIEGEON** auprès des grandes sections dans le cadre de la prévention routière.
- Le 20 février a eu lieu le Carnaval.
- La classe de découverte « Danse » a eu lieu du 16 au 20 mars, pour une trentaine d'enfants de grande section.
- Animation en temps scolaire : intervention du clown ZUCCO dans chaque classe à compter du 26 mars et qui donnera lieu à un spectacle le 16 avril.
- Projet Naturaville : implantation d'une ruche et d'un panneau d'informations afin de sensibiliser la population à la disparition des abeilles ; projet en cours d'élaboration, il reste à trouver le site.
- Baby tennis : dès que le temps le permettra avec les moyennes et grandes sections.
- Projet baby gym remis à l'année prochaine.
 - Restructuration des locaux : présentation du projet de réaménagement de l'espace scolaire en vue de l'agrandissement du Multi Accueil (cf compte rendu du 27 janvier 2009). Les travaux seront effectués lors des vacances de printemps (du 19 avril au 03 mai) ainsi que le déménagement des salles de classe concernées. Les travaux n'auront lieu qu'en dehors des périodes de classe afin d'éviter toute nuisance et d'assurer la sécurité des enfants. Tout devra être prêt pour la rentrée du 04 mai.
 - Demande de petits travaux :
- Installation d'un porte vélo : faite durant les vacances de février.
- Remplacement des ordinateurs : un programme de remplacement du parc informatique des écoles est prévu, les écoles primaires seront prioritaires.

- Installation d'un point d'eau dans les mezzanines : la Commission émet un avis défavorable (un point d'eau existe dans chaque classe, cela est amplement suffisant).
- Demande de panneaux d'affichage dans les salles de classe et le couloir : à voir avec les Ateliers.
- Les enseignants étudieront leur besoin en matière de mobilier pour la BCD et demandent que l'équipement de la salle de motricité soit remis aux normes (il manque des équerres de fixation) ; une demande de devis sera faite auprès du fabricant.
- Les parents désirent un panneau d'affichage côté Unité de Vie : vu le peu d'informations affichées sur le panneau de l'entrée principale, cela ne semble pas nécessaire.
- **Monsieur MAULET** demande si la Mairie peut prendre en charge la saisie des enfants dans la base élève : possibilité à étudier.

Les enseignants déplorent qu'une ATSEM en maladie quatre jours n'ait pas été remplacée, surtout en ce qui concerne l'entretien des locaux.

Réorganisation des emplois du temps du personnel ATSEM et territorial :

Suite au Conseil d'Ecole et afin de permettre aux ATSEM d'effectuer l'entretien des locaux scolaires dans de meilleures conditions, un nouvel emploi du temps leur a été proposé. Dorénavant elles n'interviennent plus en périscolaire. La prise en charge du périscolaire et de la restauration se fait par du personnel territorial.

Divers :

La Commission Scolaire a reçu lundi 16 mars l'ensemble des parents élus.

Le soutien scolaire à Champérier a été modifié : ce n'est plus le matin mais le soir que ce soutien aura lieu. Un arrêté modificatif sera établi.

→ COMMISSION « SOCIAL – POLITIQUE DE LA VILLE – SECURITE » séance du 16 mars 2009

- rapporteur Jocelyne MERAUX ↻

Candidature par courrier de **Mr PIERREJEAN Francis** qui souhaite intégrer la Commission. Cette candidature a été soumise mercredi 18 mars 2009 en réunion de municipalité, celle-ci est validée par le Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Interrogation par rapport à l'évaluation de l'augmentation des demandes d'aides face à la crise. La vigilance restera de mise par rapport au budget du CCAS (On n'oublie pas que ce budget est géré par le CCAS et non par la Commission « Social-Politique de la Ville-Sécurité »).

Débat sur la mise en place de chèque emploi-services (CESU) pour aide aux travaux et service aux personnes âgées à mettre en place. La proposition sera soumise en réunion CCAS.

L'Action Jeunes Citoyens durant les vacances de février qui a concerné 18 jeunes, à raison de 5 jeunes par jour. Tout s'est bien passé : peinture des murs, plinthes et encadrement de fenêtres de la salle des Sociétés. Les Ateliers Municipaux ont aidé à changer les plaques du plafond mais l'armature est restée (compte tenu de la vétusté, cela aurait été problématique). Le bilan a été fait le 25 mars 2009.

Emploi saisonnier : 5 candidatures sont arrivées : d'autres arriveront encore certainement en avril. Le souhait est de les étudier rapidement afin de donner une réponse début mai.

Infos diverses :

- Installation du Conseil d'Administration du CCAS qui a eu lieu le 02 mars 2009 :

* **Jocelyne MERAUX** élue vice-présidente en remplacement de **Dominique HERGAS**

* Entrée de **Mr Jean-Pierre POIVEY**, membre du bureau issu de la population.

- Deux manifestations sur BAVANS occasionnent un profit pour le CCAS :

* Lors de l'exposition Arts et Chocolat des 14 et 15 mars initiée par la Commission Culture et Animation, la boulangerie FAIVRE a organisé une tombola (estimation du poids d'un lapin en chocolat offert par la boulangerie FAIVRE) => 51 € de tickets vendus ont donc été reversés au CCAS.

* Défilé de mode le 21 mars organisé par l'association Défil'Mode de BART et l'association de Sauvegarde des Fruitières de BAVANS, avec versement des bénéfices au profit du CCAS pour l'achat des téléalarmes.

- Information de l'ouverture d'un local des Restos du cœur à MONTBELIARD (en face du lycée Viette)

- Demande de Key-Plastics d'aide au repas pour le personnel en grève occupant l'usine : somme de 300 € versée par le CCAS

- On nous signale un problème à l'école Bel Air : le squat du préau le soir, détritus... les gendarmes ont été prévenus.

→ COMMISSION « COMMUNICATION » séances du 09 février 2009 et du 17 mars 2009

- rapporteur Betty PETIT ↻

Revue municipale :

- Toujours des problèmes avec l'éditeur. Il avait été décidé par la Direction de CGEO d'envoyer tous les fichiers par mail au fur et à mesure de l'avancement et du travail de la Commission. A ce jour 118 mails sont parvenus à CGEO et celui-ci nous informe en avoir perdu. Impossible d'avoir un interlocuteur unique.

Un sommaire a été réalisé et transmis à l'éditeur, avec les différents contenus. A compter du 16 mars un contact journalier a été établi entre l'Adjoint et la fabrication pour la validation pas à pas des rubriques et des pages de la revue.

- Le planning de fabrication a été mis en place.
 - * 02 avril réception premier bon à tirer
 - * 07 avril retour du BAT à CGEO
 - * 14 avril réception du 2ème BAT
 - * 20 avril retour du BAT
 - * Livraison de la revue en Mairie le 15 mai 2009
 - * Distribution prévue en même temps que le BAVANS INFO
- Pour les bons à tirer, la Commission a demandé de recevoir des fichiers PDF de façon à relire et apporter les modifications plus facilement.

Bavans info :

- Encore des problèmes au niveau de la distribution : la rue des Noisetiers et la rue des Fauvettes n'ont pas été desservies, le problème est résolu.
- Sensibilisation de chaque Adjoint et Commission sur l'importance de la communication.
Il va falloir trouver une solution pour que chacun puisse anticiper les actions et donner toutes les informations en temps voulu car maintenant nous devons alimenter le site internet, le Bavans Info et bientôt le panneau lumineux. Le problème reste entier au niveau de l'organisation, et de la centralisation. La Commission Communication ne doit pas avoir à inventer les informations mais plutôt les relayer.
- Au niveau des associations une relance est faite systématiquement chaque mois. Il est clair que si l'association ne répond pas, nous ne pouvons pas traiter l'information sans l'accord.

Site internet :

- De plus en plus de visiteurs, il est important que le site soit mis à jour fréquemment pour rester attractif.
- De nombreux retours d'utilisateurs nous confirment l'utilité, l'importance d'un tel outil. Il participe à la promotion des différentes manifestations qui se déroulent sur la Commune, il est utilisé entre autre par les nouveaux habitants et par les enfants.

Logo communal :

- 27 propositions de logo ont été enregistrées.
Un candidat a été classé hors concours car il ne résidait pas à Bavans (cf règlement du concours).
- La présentation des logos au jury se fera de la façon suivante :
 - * Anonyme (sans nom, et sans adresse).
 - * Sous deux formats différents (petit pour simuler le futur logo qui sera apposé sur les courriers de la Commune et format A4).
 - * Chaque logo comportera un numéro.
- Une information sera diffusée sur le Bavans info et sur le site internet.
- Le jury se réunit le mercredi 08 avril à 18 h en Mairie Salle du Conseil, il sera composé de :
 - * Le Maire
 - * La Commission communication
 - * Les Adjoints
 - * Un représentant Maison pour Tous et un ado
 - * La Directrice du Palace
 - * **Monsieur JEANMASSON**
 - * Un représentant du personnel de Mairie.
- La remise de prix sera faite par **Mme Le Maire** à l'issue de ce vote.
Les candidats et la presse seront conviés et recevront un courrier d'invitation.

Divers :

- La Commission Communication est invitée à la réunion de la Commission Culture le 31 mars de façon à travailler en commun pour la Fête de la Musique.
- Nous avons contacté la cellule communication de la gendarmerie à Besançon, celle-ci nous a fait parvenir un CD concernant l'inauguration de la gendarmerie de Bavans. (165 photos)
- Le chantier pour le panneau lumineux est imminent. Réflexion sur l'organisation au sein de la Commission et du service administratif pour mettre en place 2 responsables. Ceux-ci seront amenés dans un premier temps à suivre la formation du logiciel, et dans un deuxième temps à mettre à jour les informations du panneau.
- La formation site internet du personnel de la Maison pour Tous continue.
- Il faudra désigner un nouveau responsable pour le site internet, car la formation avait été faite à Aline qui nous quitte bientôt.
- De même que le panneau lumineux, le site internet sera tenu par du personnel territorial.

→ **COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séances des 17 février 2009 et 03 mars 2009**
- **rappporteur Carole PARRAIN** ↗

Calendrier 2009 des commémorations sur la Commune :

A ce titre, les présidents de l'UNC, Corps Franc, FFI, Souvenir Français, ainsi que l'Echo du Mont Bart ont été invités par la Commission pour fixer d'un commun accord les commémorations.

Les dates à retenir sont :

- 26 Avril 2009 : souvenir des déportés à 11h
- 08 Mai 2009 : libération de 1945 à 11h
- 08 juin 2009 à 18h : appel de De Gaulle
- 11 Novembre 2009 à 11h : libération de 1918
- 05 décembre 2009 (samedi : à 11h00) pour l'Afrique du Nord, l'Indochine, les harkis.

La question se pose pour la commémoration de la libération de Bavans le 17 Novembre :

- Pour la Commission, il faut respecter le jour J pour que cela reste symbolique sachant qu'il s'agira d'un mardi soir.
- Pour les présidents d'associations commémoratives, il est possible de commémorer les 11 et 17 ensemble afin de faire une plus belle cérémonie : stèle au Mont-Bart à 10h, carré militaire au cimetière puis monument. La Commission approuve ce choix.

Marcel MOUHOT : « Rectifier la date Appel de De Gaulle le 18 juin et non le 08 juin comme stipulé. La population est-elle informée pour la commémoration du 17 novembre ? ».

Carole PARRAIN : « La population sera informée ».

Relate les informations culturelles extérieures.

L'Exposition « Arts et chocolats » s'est bien déroulée.

Le Carnaval s'est bien déroulé.

La Fête de la Musique :

Les modalités :

- le jour : dimanche 21 juin
- la durée : de 16h à 24h
- les lieux :

Une scène à la Salle Polyvalente

Une scène à l'extérieur sur la Place Centrale en accord avec Mr **GIRARDOT**. Il faudra prévoir un arrêté municipal pour fermer les deux rues descendantes, des dates d'interdiction de stationnement sur la Place Centrale, des grilles de protection le long de la nationale. Il faudra planifier avec les ateliers le montage du podium et le démontage.

Le cafetier du Tempo organise seul sa Fête de la Musique le samedi soir.

- Le matériel : il faudra deux sonos et des techniciens du son, des contacts sont pris avec **Haroun** et **Daudey** mais aussi par la Clé de Sol et une association d'Héricourt .

- L'organisation : l'association des Motowards s'occupera de la buvette Salle Polyvalente ainsi que d'une restauration rapide. Mr Girardot proposera des repas qui restent à déterminer sur la Place Centrale.

Les groupes :

- A ce jour cinq groupes ont répondu favorablement :

- * L'Echo du Mont Bart souhaite se produire sur la Place Centrale.
- * Un groupe de chants et percussions de la MPT se produira sur les deux scènes.
- * « Cool Running », groupe de reggae se produira de 16h à 17h30 salle polyvalente.
- * Le groupe personnel de **Mr Hambli**.
- * Un groupe de Seloncourt de Pop Rock.

- Les groupes qui doivent confirmer sont au nombre de neuf :

- * Les Dodges City Outlaws (Hard Rock) : **Alain RENOUX** prend contact.
- * Un groupe de pop anglaise de l'Atelier des Mômes « Flash Point » : voir avec **Evelyne MAKSOUD**.
- * Taste-in-vibs d'Audincourt doivent confirmer : voir avec **Mr HAMBLI**.
- * Un autre groupe de Seloncourt : voir avec **Mr HAMBLI**.
- * **Mr GILME** du Tir doit recontacter **Mr BELZ**.
- * L'ENM n'a pas répondu à notre courrier, à revoir.
- * La Chorale des Baladins donnera une réponse après le 09 mars, date de leur rentrée.
- * **Melle LOUTELIER Jennifer** n'a pas répondu : à revoir.
- * Prendre contact avec le groupe Trafic.

- Pas de retour de la Salle de répétition Rochatri de Belfort.

- Deux DJ seront retenus pour meubler les blancs dans la programmation : **Raphaël** sur la Place, et **Joël FRANQUET** à la Salle Polyvalente.

- La Commission Communication est conviée à la prochaine réunion pour réfléchir aux affiches, invitations et site internet ainsi que le Président de l'Association des Motowards.

Divers :

- Courrier adressé à **Mr MARKEZIC** pour le Marché des Saveurs d'octobre.

- Demande de **Mme THOUROT**, rue des Fleurs pour exposer les peintures de son mari décédé en décembre.

- Vendredi 13 février a eu lieu le spectacle des écoles Bel Air : Récréons sur le thème de l'eau.

- Dimanche 15 février : Assemblée Générale de l'Amicale des Sociétés.
- Jeudi 05 mars à 10h : inauguration de la nouvelle gendarmerie.
- Courrier de **Mr LAMBING** pour un stand à la fête du 11/10 : accord de la Commission pour la « pêche aux canards ».
- Questionnaire sur un schéma de développement culturel intercommunal.
- Résultats des Etats généraux du futur : 4600 réponses : analyse et compte rendu sur le site internet.
- Mme PIERREJEAN intégrera la Commission en tant qu'invitée.

→ COMMISSION « TRAVAUX - ATELIERS - FORET - CIMETIERE »

séances des 30 janvier 2009 et 06 mars 2009

- rapporteur **Mourad MAKSOU** ↗

Le compte-rendu du 30 janvier a été relaté le 06 février 2009 .

Ateliers

Une partie des travaux du Carré Militaire situé dans l'ancien cimetière pourra être prise en charge par les Ateliers Municipaux (terrassement, fourniture et pose d'un géotextile, fourniture et mise en place d'un remblai en tout venant concassé, fourniture et mise en place d'un béton de renforcement des zones meubles).

Mesdames et Messieurs les Maires des villages alentours ont été conviés le samedi 21 mars en Mairie de Bavans afin de les associer à notre projet d'acquisition d'une balayeuse de voirie.

Forêt

La livraison de bois aux habitants de Bavans sera honorée et le bois sera livré première quinzaine de septembre.

Une coupe de petit bois sous la ligne EDF en bordure de la route qui mène à l'usine Faurecia a été attribuée à des affouagistes pour mettre un terme aux élagages récurrents.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité favorablement sur les coupes de bois – exercice 2009. Parcelles concernées : 28 - 12 Di – 12r - 21r – 22r

→ COMMISSION « VIE DES SOCIETES » séance du 16 février 2009

- rapporteur **Christian BELZ** ↗

Subventions :

- La Commission a proposé les subventions 2009 à partir des données 2008 transmises par les associations.

- La règle de départ était de maintenir la valeur du budget 2008 pour 2009.

- L'évolution du nombre d'adhérents et des dépenses de certaines associations nous a amené à rééquilibrer certaines subventions.

Les sommes retirées à certaines associations ont été en partie transférées dans la réserve des subventions exceptionnelles et permettront de répondre aux besoins ponctuels de chaque association.

- Un complément d'informations sera demandé à l'association du Mont Bart et au club de Volley afin de consolider la valeur de leur subvention.

- Les subventions ont été vues au budget.

Etat d'avancement des travaux de salle :

Les travaux de rénovation de la toiture des vestiaires du Foot sont terminés, ceux de la toiture du gymnase Bel Air sont terminés.

La salle du Tennis de table a été remise en peinture.

Tennis :

La rénovation des courts de Tennis Bel Air est programmée en avril dès que le climat le permettra.

La société « France réalisation » demande la mise à disposition du 380V et d'une prise d'eau.

Le Conseil Général a octroyé une subvention de 15 000 € pour ces travaux.

Tennis de Table :

La Présidente du Tennis de table nous informe que le P.P.C.B. est classé 1er en ce qui concerne l'augmentation du nombre de licences dans le Doubs.

Avec 69 licenciés le club se classe 2ème du district et sur les 60 clubs du Doubs il se classe le 4ème plus grand club derrière Seloncourt (114), Baume les dames (108) et Promo Sports Bisontin (83).

On félicite le dynamisme de cette association.

Gym :

Le devis de Gymnova fourni par L'AMB pour la reprise des ancrages des barres asymétriques sera mis en concurrence.

Une étude est en cours pour obturer la fosse par un parquet.

Remise de médaille :

Le 12 février 2009 **Henri ORSAT** a été récompensé par **Mme le Maire** et les représentants de Jeunesse et Sports pour son parcours sportif et associatif. **Messieurs CONTINI** et **FEUVRIER** lui ont remis la médaille d'argent et le diplôme correspondant.

Amicale des Sociétés :

- Le 15 février a eu lieu l'AG de l'Amicale des Sociétés.

- Fêtes des Cerises : les 27 et 28 juin

L'Amicale suggère l'obtention de matériel pour sonoriser la place avec une musique d'ambiance, expose un besoin de 380v pour brancher un groupe frigorifique derrière la salle polyvalente, réserve la Salle Omnisports pour réaliser des ateliers sportifs pour les jeunes.

- Marché de printemps : 1er mai

L'Amicale informe que l'USB organisera une brocante,

expose un besoin de terreau pour le rempotage, un courrier devra être transmis en Mairie.

- 14 Juillet

Cette année c'est le Club de Randonnée qui aura en charge la tenue de la buvette et l'organisation de l'orchestre, une subvention exceptionnelle sera versée pour couvrir les frais.

MPT :

La MPT et la Commission « Vie des Sociétés » se sont rencontrées, avec les présidents de certaines associations, afin de mettre en place une réflexion pour développer le partenariat, promouvoir le sport et la culture auprès du jeune public 3-12 ans.

L'ordre du jour était :

- Programme de découverte d'activités extra scolaire

- Proposition d'un Forum des Associations

Opération Brioches :

Elle aura lieu le vendredi 24 avril à partir de 17h30.

Les fonds recueillis seront destinés à la mise en place d'un chemin de psychomotricité à la Maison d'Accueil Spécialisée « Le Bannot » à Seloncourt.

Ventes au déballage :

Une modification de la réglementation relative aux ventes au déballage sera mise sur le site internet et transmise aux associations.

Dorénavant les autorisations de ventes au déballage ne seront plus délivrées par le Préfet mais relèveront de la compétence du Maire.

Défibrillateur :

Dans le cadre d'une étude d'économie par l'achat groupé de défibrillateurs à l'échelle intercommunale nous avons répondu à un questionnaire envoyé par le Bureau d'Hygiène-Sécurité-Gestion des risques de la CAPM.

Nous avons inscrit un besoin de 2 défibrillateurs placés vers la salle polyvalente et le gymnase Bel Air.

Agnès TRAVERSIER : « L'Amicale des Sociétés n'a pas de subvention ».

Christian BELZ : « Leurs demandes sont étudiées au coup par coup ».

Madame le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention de 150 € à la Société d'Histoire Naturelle qui intervient dans les Ecoles et à la Maison Pour Tous.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce dossier.

→ COMMISSION « FINANCES - PERSONNEL » séance du 18 mars 2008

- rapporteur Claire RADREAU 🐾

Finances :

- Attribution des logements : le premier appartement sis rue de l'Etoile est toujours vacant quant au second il sera disponible à partir de juin, celui de la bibliothèque est attribué à **Madame SOLO Michelle** à compter du 01 mars 2009

- Dossiers de subvention concernant l'ACCEM dit Centre de Loisirs, Multi-accueil « les Tourtereaux » ont été déposés ainsi que celui pour la rue des Campenottes

- Vente de l'ancienne gendarmerie : il reste un appartement à vendre, les bureaux administratifs ont trouvé preneur en la personne d'une dentiste ; l'acte est toujours en cours.

Personnel :

- Plan de formation 2009 : liste définitive du plan

- Ateliers municipaux : examen professionnel ; stages de perfectionnement CNFPT, habilitations sécurité électrique et conduite d'engins (nacelle) – mutualisation des lieux de stages entre L'Isle sur le Doubs – Voujeaucourt – Bavans – Baume les Dames

- Secrétariat : examen professionnel et concours

- Police Municipale : perfectionnement logiciel Win Af (régie des contraventions)

- Multi-accueil « Les Tourtereaux » : stages CNFPT

- Bâtiments : mise à jour des 1er secours – Gestes et postures

- Restauration scolaire : BAFD

- Pour informations CCAS : préparation concours, BAFD, et stages CNFPT
- Règlement Intérieur :
 - Modification des congés payés et congés divers
 - Formation application décret du 29 mai 2009
 - Proposition soumise au Centre de gestion qui sera insérée dans le règlement intérieur (document joint)
- Planning des congés annuels : la règle de l'alternance est respectée
- Contrats à régulariser :
 - Contrat aidé : prolongation de 06 mois soit Fin décembre 2009 – Poste ateliers
 - Poste CCAS – serait affecté au CCAS et mise à disposition pour la restauration et l'accueil périscolaire
 - Poste – accueil temps plein
 - Accueil : poste incomplet – secrétariat politique ville subventionnée par CAPM
 - Agent remplaçant : intervient en restauration, la nécessité du BAFA pour ce secteur sera étudiée
 - Beaucoup de stagiaires actuellement dans les services
 - Modification d'horaires pour 2 postes d'Adjoint Technique : 20 à 24 h voire plus, ces agents interviennent dans les bâtiments et en restauration

Divers :

- Dossier administratif pour invalidité : en cours réponse fin avril 09
- Deux dossiers : disponibilité et retraite en cours
- Remplacement secrétariat : détachement avec avis favorable de la CAP Centre de Gestion
- Dossier d'intégration pour un agent technique : avis favorable de la CAP Centre de Gestion
- Un accident du travail : Commission de Réforme a émis un avis de reprise à mi-temps pour 3 mois
- Un agent stagiaire aux ateliers : Prolongation stage de 06 mois (avis favorable CAP)
- Une provision de 10 000 € est inscrite au Budget pour l'action en faveur du personnel : le dossier des chèques vacances est à l'étude.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la création de poste.

- Adjoint Administratif principal de 2^{ème} Classe à compter du 01 mai 2009
- Adjoints Administratifs de 2^{ème} Classe à compter du 01 mai 2009 temps plein et temps incomplet
- Modification d'horaires à 25 heures pour 2 Adjoints Techniques de 2^{ème} Classe.

La modification du règlement intérieur concernant les congés payés, congés divers et formation soumis aux membres n'appelle aucune remarque

VIII – Divers

- Les comptes-rendus de la Municipalité des 03 – 11 – 18 – 25 février et 04 – 11 – 18 mars 2009 sont repris dans les divers rapports de Commissions.
- Marchés publics – Modifications apportées par la loi du 17 janvier 2009 – fixation des seuils.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le seuil des marchés à 300 000 € et à 15 000 € les avenants, Il modifie sa délibération du 30 mai 2008 ayant pour objet la délégation du Conseil Municipal à Madame le Maire : son point IV.

- Circulaires du 22 janvier et 04 février 2009 :
Dans le cadre du plan de relance pour l'économie, le fonds de compensation pour la TVA (dépenses 2008), la Commune a la possibilité de versement anticipé en 2009. Vu la moyenne de référence des dépenses réelles d'investissement, soit 677 680 €, ne nécessite pas de versement anticipé.
- Plaquette PLU : une réunion publique de concertation se tiendra à la Salle Polyvalente le 14 avril 2009 à 19 h. Elle sera distribuée avec le Bavans Info d'avril (Suite à des ennuis techniques de la photocopieuse, exceptionnellement, ce numéro a été édité chez un imprimeur).
- Prochaine réunion le jeudi 28 mai 2009 à 19 h.

Séance levée à 20h15